

Foyer Socio-Educatif



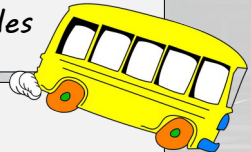
Association de Loi 1901 à but non lucratif, nos ressources proviennent des cotisations volontaires des familles et des ventes organisées au collège dont la photo de classe.

Le FSE participe au financement d'activités périscolaires facultatives (clubs) et rend possible des activités ou sorties pédagogiques culturelles.

Cotisation à partir de 5€ !

Les recettes de l'année 2021-2022 :

- Cotisations : 805€ avec 128 adhérents
- Vente des photos : 798 € de bénéfices avec 331 commandes



Retour sur les dépenses de l'année 2021-2022 :

- Sorties pédagogiques = 6 euros/élève pour l'intégration des 6èmes, 10 euros/élève en 4ème Cité des sciences et en 3ème Mémorial de Caen, séjour en Bourgogne pour les latinistes.
- Accès à différents clubs (investissement du FSE = 975 €) échecs, jeux de société, babyfoot, violon, café des langues, ...
- Ballons sur la cour (80 €)
- Lots pour les gagnants de nos concours (100€)



Et en 2022-2023, on continue !!

Avec (on espère) le retour de la BOUM des associations du collège !

Bulletin d'Adhésion Individuelle 2022-2023

Je soussigné(e), Mme/M
reconnais avoir pris connaissance des informations du FSE
et **SOUHAITE** adhérer **NE SOUHAITE PAS** adhérer

Nom : Prénom : classe :

Montant donné pour l'adhésion de mon enfant :
 5€ 8€ 10€ ou plus €.

Règlement en espèces
 Règlement en chèque à l'ordre du
FSE collège P-G DE GENNES

Bulletin à remettre obligatoirement au professeur principal pour le
14 octobre 2022.